

Ordre ou monarchie ? Les nouvelles tendances de la sécurité internationale

Stéphane Roussel

Volume 25, Number 2, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703322ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703322ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Roussel, S. (1994). Ordre ou monarchie ? Les nouvelles tendances de la sécurité internationale. *Études internationales*, 25(2), 347–356.
<https://doi.org/10.7202/703322ar>

LIVRES

1. Étude bibliographique

Ordre ou anarchie ? Les nouvelles tendances de la sécurité internationale*

STÉPHANE ROUSSEL**

Quels sont, dans le domaine de la sécurité, les principales tendances du système international de l'après-guerre froide ? Suite à la disparition de la bipolarité, sur quels éléments la stabilité et l'ordre international peuvent-ils désormais reposer ? Comment les États, les forces transnationales et institutions internationales s'insèrent-elles dans ce nouveau contexte ? Au-delà de l'optimisme d'un Francis Fukuyama ou du pessimisme brutal d'un John Mearsheimer¹, les chercheurs en relations internationales en sont encore réduits, quatre ans après la fin de la guerre froide, à tenter d'identifier les tendances et de cerner les opportunités, à défaut de pouvoir broser un tableau net de l'ensemble. Les trois ouvrages étudiés ici témoignent bien de l'effort entrepris pour découvrir des points de repères dans un monde rempli d'incertitudes, mais aussi de difficultés auxquelles se heurte l'étude des problèmes de sécurité.

* DEWITT, David, HAGLUND, David et KIRTON, John (dir.), *Building A New World Order. Emerging Trends in International Security*, Toronto, Oxford University Press, 1993.

HAGLUND, David G. (dir.), *From Euphoria to Hysteria. Western European Security After the Cold War*, Westview Press, Boulder (Col.), 1993.

WEISS, Thomas G. (dir.), *Collective Security in a Changing World*, Boulder, Lynne Rienner, 1993.

** Étudiant au doctorat, Département de science politique, Université de Montréal.

1. FRANCIS FUKUYAMA, *The End of History and the Last Man*, New York, Macmillan, 1992 ; JOHN J. MEARSHEIMER, «Back to the Future. Instability in Europe After the Cold War», *International Security*, été 1990, 15(1), pp. 5-56.

Ces trois ouvrages ont été produits en regard d'objectifs différents, mais somme toute complémentaires. Ainsi, le but de l'ouvrage dirigé par David Haglund est de replacer l'évolution de la sécurité européenne après la guerre froide dans le contexte d'une instabilité et d'une confusion croissantes, symbolisées notamment par la guerre des Balkans, la désintégration de l'URSS, le malaise de l'après-Maastricht. Celui de David Dewitt *et al.* est organisé autour des thèmes très généraux de l'étude des tendances du système international qui menacent la paix et la sécurité internationales, ainsi que les possibilités de coopération et de régulation pour atténuer le caractère anarchique des relations internationales. Enfin, le collectif dirigé par Thomas G. Weiss pose plus directement la question de la régulation et de la gestion des conflits interétatiques par le biais des institutions multilatérales. Plus précisément, Weiss s'interroge sur les possibilités de mettre en place, dans la foulée de la fin de la guerre froide et de la «renaissance» des Nations Unies, un système de sécurité collective permettant à la communauté internationale de faire respecter les normes et les règles de la Charte. Ces ouvrages, qui ne réunissent pas moins de 39 textes, constituent donc un échantillonnage très varié des réflexions sur la gestion des problèmes de sécurité et tiendront lieu de baromètre de la recherche dans ce domaine.

I – Un ordre du jour très éclaté...

La lecture de ces ouvrages permet d'abord de mesurer le caractère pour le moins hétéroclite des thèmes et des préoccupations de recherche en matière de sécurité internationale. Cet éclatement n'est pas sans poser certains problèmes pour la définition d'un ordre du jour et d'une orientation de recherche à la fois clairs et cohérents dans ce domaine. De ce point de vue, le titre du livre de David Haglund («De l'euphorie à l'hystérie») reflète fort bien l'état de la recherche. En effet, de l'enthousiasme débridé qui a peut-être annoncé prématurément la venue d'un ordre nouveau, on passe maintenant à un affolement général qui ne se prête pas plus aux idées claires et organisées. La diversité des points de vue, l'éclectisme des approches et le sentiment général de confusion que l'on décèle à la lecture de ces ouvrages symbolisent donc bien l'esprit du temps.

D'entrée de jeu, soulignons la difficulté qu'ont dû éprouver les directeurs de ces collectifs – quoique ce soit moins vrai pour Thomas Weiss – à identifier, au-delà des problématiques générales présentées plus haut, des thèmes unificateurs pouvant cimenter la cohésion des ouvrages. Au demeurant, la formule employée pour la rédaction de ces collectifs ne s'y prête guère puisqu'il s'agit, à bien des égards, d'un ensemble de projets menés individuellement et réunis à des fins de publication. L'incertitude actuelle, de même que l'éclatement du champ, exigerait donc la formulation de problématiques mieux articulées et plus fermement «imposées» aux auteurs. Ceci n'ôte rien à la grande qualité qui, de façon générale, caractérise les textes proposés dans ces collectifs, ni à l'utilité de ces ouvrages comme manuel d'introduction.

L'ouvrage dirigé par David Haglund s'articule autour de trois thèmes. Les auteurs se penchent en premier lieu sur les «transformations du système transatlantique», ce qui implique l'examen des institutions qui chapeautent la communauté atlantique et l'attitude des deux États nord-américains vis-à-vis de la sécurité européenne. La seconde partie est consacrée aux «architectures de sécurité européennes», soit l'articulation entre un ensemble de politiques nationales (France, Allemagne, Royaume-Uni) et la formation d'une communauté de sécurité européenne, étudiée non seulement du point de vue institutionnel, mais également des valeurs qui unissent ces États. Enfin, une troisième partie traite des nouvelles menaces qui caractérisent l'environnement politique et économique de la sécurité européenne, soit les conséquences de la désagrégation de l'URSS, la création d'un marché européen de défense et les différends transatlantiques sur les subventions dans le cadre du GATT. Le collectif dirigé par David Dewitt, David Haglund et John Kirton, qui comporte 17 chapitres, est également divisé en trois parties. La première est consacrée à l'étude «distribution de la puissance» dans le système international, c'est-à-dire de la place et du rôle de certains acteurs étatiques (États-Unis, URSS/Russie et États du Tiers-Monde) et institutionnels (Europe). La seconde partie réunit des textes sur les flux transnationaux (dans le domaine des technologies militaires, de la production, de l'environnement, de la communication, de la culture et des valeurs, ainsi que des migrations et de la démographie) et sur leurs conséquences dans le domaine de la sécurité. Le dernier tiers de l'ouvrage est consacré aux institutions de sécurité (ONU, OTAN, sommets des Sept, régime de contrôle de la technologie des missiles).

II – ... et un domaine d'étude à resituer

Aux «problèmes traditionnels», qui désignent essentiellement ceux qui découlent des rapports interétatiques, s'ajoutent donc les menaces et les défis posés par l'action des forces subnationales et transnationales (ultra-nationalisme, compétition économique, environnement, communication et culture, etc.). Il n'y a, à cet égard, rien de foncièrement nouveau. Comme le souligne David Dewitt, ces dernières préoccupations ne sont pas nouvelles, puisqu'elles ont marqué les relations internationales au cours des dernières années. Toutefois, ce n'est qu'avec la disparition de l'ordre bipolaire et des questions de sécurité spécifiquement liées aux rapports Est-Ouest – qui ont traditionnellement déterminé les priorités dans ce domaine – qu'elles parviennent à s'imposer comme des thèmes dignes d'attention. «Loin de remplacer les anciens problèmes, les nouvelles [préoccupations] se sont simplement superposées aux premières².»

La diversité des thèmes abordés dans ces ouvrages soulève plusieurs interrogations générales du point de vue de l'étude des problèmes de sécurité et, par extension, du domaine des «études militaires et stratégiques». La

2. David B. DEWITT, «Introduction: The New Global Order and the Challenges of International Security» dans David B. DEWITT *et al.*, *op. cit.*, p. 4.

première question soulevée par cet élargissement de la notion de sécurité touche à la définition des limites de ce domaine des relations internationales. Il est désormais évident et généralement accepté que les études stratégiques ne peuvent plus fonctionner en vase clos, soit en se concentrant exclusivement sur les aspects militaires de la sécurité, et que celle-ci est intimement liée à l'ensemble des activités internationales. Mais, si toutes les relations ont une dimension de sécurité, on peut se demander, à l'extrême, si une telle perspective ne risque pas de mener à une «hégémonie des études stratégiques» ou, à l'inverse, à une dilution du champ.

Mais cette ouverture sur les aspects non militaires de la sécurité implique surtout une redéfinition conceptuelle de la sécurité et une reformulation des paradigmes³. L'étude des aspects économiques, sociaux, environnementaux ou culturels de la sécurité exige d'abord un changement du niveau d'analyse, pour intégrer non seulement les dimensions nationale et mondiale, mais aussi subnationale, transnationale et régionale. Elle consacre également l'effacement des distinctions classiques entre la «*high politics*» et la «*low politics*». Enfin, et surtout, les textes présentés témoignent de «l'éclatement des paradigmes» qui a suivi la fin de la guerre froide. Certes, les théories traditionnelles teintent encore largement l'analyse, et l'on peut diviser, dans chaque ouvrage, les auteurs selon leur appartenance aux approches néoréalistes⁴, institutionnalistes-néolibéraux⁵ ou libéraux⁶. Toutefois, il semble de plus en plus évident qu'une variété grandissante d'objets d'étude échappent à ces paradigmes traditionnels et que la nécessité d'insérer, dans l'analyse, des variables transnationales ou mondiales implique le développement de nouveaux champs théoriques. Peut-on, comme Albert Legault, constater l'émergence d'un paradigme inédit – nommé «trans-systémique» ou «écologique» – alors qu'apparaît la «nécessité de protéger l'environnement et de maximiser les chances de survie de la planète», et d'étendre la conscience de ces problèmes à tous les domaines des activités humaines, y compris la sécurité⁷? Si le contenu normatif de ce

3. Comme le souhaitait, il y a quelques années, Baghat KORANY. «Vers une redéfinition des études stratégiques» dans Charles-Philippe DAVID (dir.), *Les études stratégiques, approches et concepts*, Montréal, Méridien - CQRI - FEDN, 1989, pp. 27-48.

4. Par exemple, Charles F. DORAN, «Quo Vadis? The United States Cycle of Power and its Role in a Transforming World» dans David DEWITT *et al.*, *op. cit.*, pp. 12-39; Helga HAFTENDORN, «Foreword» dans David G. HAGLUND (dir.), *op. cit.*, vii-xvii; Mohammed AYOUB, «Squaring the Circle: Collective Security in a System of States» dans Thomas G. WEISS (dir.), *op. cit.*, pp. 45-62.

5. Notamment Arlene IDOL BROADHURST, «Forward to the Past: A Long View of the Long Peace», dans David G. HAGLUND, (dir.), *op. cit.*, pp. 45-68; Tom J. FARER, «The Role of Regional Collective Security Arrangements» dans Thomas G. WEISS (dir.), *op. cit.*, pp. 153-186; Albert LEGAULT, «The Missile Technology Control Regime» dans David DEWITT *et al.*, *op. cit.*, pp. 358-377.

6. Encore que ce dernier courant soit nettement sous-représenté. Parmi les auteurs que l'on pourrait rattacher, quoiqu'indirectement, à ce courant, mentionnons Don MUNTUN, «A New World Order? Western Public Perceptions in the Post-Cold War Era» dans David DEWITT *et al.*, *op. cit.*, pp. 378-400; et Ben LOMBARDI, «Security Architecture in Europe: The Question of Self-Conception» dans David G. HAGLUND, *op. cit.*, pp. 119-144.

7. Albert LEGAULT, «Towards the Twenty-First Century», dans David DEWITT *et al.*, *op. cit.*, p. 405.

paradigme est à la fois séduisant et apparemment pertinent, son potentiel heuristique reste encore à vérifier. Quoi qu'il en soit, la reconstruction conceptuelle est loin d'être terminée et de sérieuses percées théoriques restent à réaliser.

III – États, forces transnationales et institutions

Au-delà de ces considérations générales, que retient-on, du point de vue de l'étude de la stabilité et de l'ordre international, de la lecture de ces ouvrages? Dans l'ensemble, on ne retrouve que relativement peu de conclusions réellement nouvelles ou originales. Les principales leçons, implicites ou explicites, qu'on en retire, peuvent être résumées par les points suivants.

Les États, et particulièrement les grandes puissances, constituent toujours les acteurs privilégiés dans l'analyse, et c'est en grande partie sur eux que semblent reposer la création et le maintien d'un ordre international stable. Ainsi, l'évolution de la sécurité européenne semble principalement liée au maintien d'une présence militaire américaine et canadienne⁸ et à l'attitude de l'Allemagne, à la fois source d'inquiétude et clé de voûte de la sécurité européenne⁹. De même, l'attitude des États, et particulièrement des États-Unis, constitue un élément décisif dans la formation d'un système de sécurité collectif efficace, ce qui peut constituer un obstacle particulièrement difficile à surmonter si l'on considère l'ampleur de la réorientation des politiques que cela implique¹⁰. On peut cependant regretter que l'étude du rôle des grandes puissances n'ait pas mené à celle de la possibilité de l'émergence d'une forme de directoire ou de partenariat des grandes puissances comme mode de régulation de l'ordre international¹¹.

Les transformations du système international ont considérablement modifié les données du milieu dans lesquelles évoluent les petites et moyennes puissances, tout particulièrement dans le Tiers-monde et en Europe centrale. Les perspectives semblent plutôt sombres pour ces États, puisque cette évolution entraîne un accroissement des facteurs d'insécurité sans nécessairement offrir de nouvelles opportunités, sinon pour les puissances régionales qui

-
8. William W. ALLEN, «The United States Army in Europe, 1995 and Beyond ; Determinants for a Dual-Based, Smaller Yet Substantive Force» et William R. JOHNSTON, «The Canadian Military Commitment to Europe: Political Smoke, Military Mirrors?» dans David G. HAGLUND (dir.), *op. cit.*, pp. 69-92 et 93-115.
 9. Helga HAFTENDORN, *op. cit.* ; Ben LOMBARDI, *op. cit.* ; Peter MONTE, «Security Politics and Political Parties in a Unified Germany» dans David G. HAGLUND (dir.), *op. cit.*, pp. 191-217.
 10. Mohammed AYOUB, *op. cit.* ; Lincoln P. BLOOMFIELD, «Collective Security & US Interest» dans Thomas G. WEISS (dir.), *op. cit.*, pp. 189-208.
 11. Voir, par exemple, Philippe Le PRESTRE, Alexander McLEOD et Paul LETOURNEAU, «From Containment to Partnership? The United States, Japan and Germany in the New World Order», Communication présentée à la rencontre annuelle de l'*International Studies Association*, Washington D.C., 29 mars 1994.

peuvent jouir d'une plus grande marge de manoeuvre¹². Au chapitre des analyses nationales, le texte le plus surprenant est celui de S. Neil McFarlane, lequel tranche nettement avec la plupart des analystes, alors qu'il est loin d'être clair, pour lui, que les Occidentaux doivent s'inquiéter des événements et turbulences qui secouent l'Europe centrale et la Russie. Les risques de conflit et d'escalade sont relativement peu élevés, et les dangers que suscitent les mouvements migratoires incontrôlés ou la prolifération des armes nucléaires ont été hautement exagérés¹³.

Le second thème qui retient l'attention des auteurs est celui des facteurs transnationaux et subnationaux, lesquels sont principalement étudiés comme des facteurs de conflits. Les querelles commerciales, telles que celle qui oppose les États-Unis et l'Europe sur la question des subventions agricoles, ou encore les difficultés entourant la création d'un marché des équipements militaires englobant les deux rives de l'Atlantique, tendent à diviser les Occidentaux et à créer des tensions qui peuvent mettre en péril les rapports privilégiés qu'entretiennent les membres de l'OTAN¹⁴. Sans doute tout aussi importantes, mais certainement bien moins connues, les crises environnementales et démographiques – les premières exacerbant souvent les secondes – s'imposent désormais comme sources des conflits, entraînant la création d'un phénomène de rareté, des flux migratoires importants et la dislocation des structures économiques et sociales¹⁵. La mondialisation des communications et la globalisation de la culture peuvent également être considérées comme des facteurs de crises, les médias devenant, selon D.V.J. Bell, les relais des forces déstabilisantes et les complices d'une forme de militarisme, comme en témoigne la guerre du Golfe¹⁶. De façon surprenante, on ne trouve aucune analyse détaillée de certains phénomènes sociopolitiques, tels que la montée de l'extrême-droite en Occident, les violations massives des droits de la personne et l'ultra-nationalisme, ce dernier élément étant souvent perçu comme la principale menace à la stabilité européenne. Si cette dernière absence est à souligner, elle n'est pas dramatique, dans la mesure où ce sujet a été étudié en profondeur par un grand nombre d'auteurs.

12. Mohammed AYOUB, «The Third World in the Changing Strategic Context» dans David DEWITT *et al.*, *op. cit.*, pp. 86-103; Allen SENS, «The Security of Small States in Post-Cold War Europe» dans David G. HAGLUND (dir.), *op. cit.*, pp. 229-252.

13. S. Neil McFARLANE, «The Collapse of the Soviet Union and Its Implications for the North Atlantic Security Community» dans David G. HAGLUND (dir.), *op. cit.*, pp. 305-325.

14. Alistair D. EDGAR, «A New European Defense Market: Cooperation, Competitive Interdependence, or Divide Competition?» et Robert WOLFE, «The World in a Grain of Wheat: Farm War and European Security», dans David G. HAGLUND (dir.), *op. cit.*, pp. 255-278 et 279-304.

15. Thomas F. HOMER-DIXON, «Global Environmental Change and International Security»; Nazli CHOUCRI et Robert C. NORTH, «Population and (In)security: National Perspectives and Global Imperatives» dans David DEWITT *et al.*, *op. cit.*, pp. 185-228 et 229-256.

16. David J. V. BELL, «Global Communications, Culture, and Values: Implications for Global Security», dans David DEWITT *et al.*, *op. cit.*, pp. 159-184.

Tout aussi étonnante, mais beaucoup plus regrettable (ne serait-ce que pour équilibrer l'ensemble), l'absence presque complète d'étude sur les facteurs transnationaux en tant qu'agents stabilisateurs. En fait, seul Ben Lombardi, semble, en partie, échapper à cette sinistrose, alors que les valeurs communes aux Européens (respect des droits de la personne, reconnaissance du droit à l'autodétermination, responsabilisation sociale) sont perçus comme un élément de stabilité jusqu'en Europe centrale. Ceci étant posé, il n'y a guère de place, dans ces trois ouvrages, pour les thèses kantienne de la «paix par la démocratie» ou la «paix par l'interdépendance». Il s'agit pourtant d'une approche particulièrement intéressante dans le contexte post-guerre froide, alors que le nombre de régimes démocratiques, parfois fragiles, il est vrai, augmente de façon sensible¹⁷.

Enfin, les institutions internationales constituent peut-être, à travers l'ensemble des facteurs étudiés dans ces ouvrages, la principale source de stabilité du système international de l'après-guerre froide. Le terme «institution» couvre une grande variété d'objets, qui va des rencontres annuelles des chefs d'État et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés jusqu'au système très sophistiqué de sécurité collective (lequel sera abordé de façon spécifique au point suivant). Quoiqu'elles assument des fonctions variables, les institutions peuvent être assimilées, de façon générale, à des agents de régulation internationale qui facilitent le processus de coopération entre les États. Dépositaires des normes et des règles élaborées par ces derniers, elles peuvent jouer un rôle central dans la gestion de la stabilité et de l'ordre international, dans la mesure où les États acceptent de se conformer à ces normes ou, ce qui est plus rare, de donner à ses institutions des mécanismes de contrôle et de coercition.

Ces institutions occupent une place grandissante comme objet d'étude et deviennent incontournables dans certains domaines tels que la sécurité européenne ou le contrôle des armements. Toutefois, leur influence demeure difficile à mesurer et cette problématique fait encore l'objet de débats: les réalistes jugent leur contribution marginale, tandis que les néolibéraux la considère déterminante. Les textes figurant dans les trois ouvrages étudiés ici reflètent indirectement ce débat, puisqu'on y retrouve, auprès des néoréalistes, de nombreux institutionnalistes.

Les institutions internationales sont d'abord étudiées en tant que variable explicative. Ainsi, selon Arlene Broadhurst, l'architecture de sécurité européenne multifonctionnelle et «multipodes» (*multipillared*) serait en grande partie responsable de la longue paix entre les États occidentaux¹⁸, tandis que Ernst B. Haas démontre le succès relatif des institutions de sécurité dans le processus de gestion des conflits¹⁹. D'autres y font référence comme variable

17. Voir, par exemple, les travaux de Bruce RUSSETT, *Grasping the Democratic Peace. Principles for a Post-Cold War World*, Princeton, Princeton University Press, 1993.

18. Arlene IDOL BROADHURST, *op. cit.*

19. Ernst B. HAAS, «Collective Conflict Management: Evidence for a New World Order?» dans Thomas G. WEISS (dir.), *op. cit.*, pp. 63-117.

dépendante : l'émergence des institutions de sécurité s'explique principalement comme une réponse à des besoins des États et c'est en fonction de ceux-ci qu'elles évoluent²⁰. Enfin, plusieurs études consacrées aux institutions multilatérales adoptent une perspective normative, en cherchant à déterminer les meilleures combinaisons ou les améliorations qui peuvent leur permettre de contribuer davantage à la sécurité et à la stabilité internationale. C'est dans cette dernière perspective que s'inscrivent les études sur la sécurité collective.

IV – Vers un système de sécurité collective ?

La sécurité collective est certainement l'un des modèles de système de sécurité les plus élaborés et les plus contraignants pour les États. Ce concept mérite d'être étudié à part, ne serait-ce qu'en raison de l'intérêt que soulève cette notion depuis la fin de la guerre froide, intérêt dont témoigne l'ouvrage de Thomas Weiss. Cette notion repose sur l'idée selon laquelle toute agression menée par un État doit entraîner une réplique automatique de l'ensemble de la communauté internationale. Elle implique donc la mise en place de mécanismes permettant le déclenchement de ce processus de coercition et sa poursuite jusqu'au rétablissement du *statu quo ante*. Cette idée a, en grande partie, inspiré les fondateurs de la Société des Nations et des Nations Unies. Si la guerre froide a empêché l'exploitation de tout le potentiel de la Charte de l'ONU en ce domaine (notamment le chapitre VII), le contexte actuel paraît propice à la mise en place d'un tel système. C'est à l'évaluation de cette possibilité que se consacrent Weiss et ses collaborateurs²¹.

L'ouvrage est divisé en trois parties. Dans un premier temps, les auteurs élaborent une problématique de la sécurité collective, ceci en étudiant ses implications par rapport à la notion de souveraineté (à la fois comme source de conflit et comme obstacle à l'établissement d'un système de sécurité) et en évaluant les capacités des organisations internationales à résoudre les conflits interétatiques. Les textes de la seconde partie examinent comment les institutions des Nations Unies et les organisations régionales peuvent effectivement devenir des instruments de mise en œuvre de la sécurité collective. Cette étude touche, entre autres, aux initiatives pouvant être adoptées par le Conseil de Sécurité et le Secrétaire général de l'ONU, ainsi qu'au développement des moyens militaires nécessaires pour faire appliquer les décisions politiques. Enfin, les auteurs émettent une série de recommandations, qui s'adressent essentiellement aux États-Unis, en vue de favoriser l'établissement d'un système de sécurité collective.

20. Deux textes peuvent s'inscrire dans cette perspective ; Charles PENTLAND, «European Security After the Cold War: Issues and Institutions» dans David DEWITT *et al.*, *op. cit.*, pp. 59-85 ; Michel FORTMANN et David HAGLUND, «Europe, NATO and ESDI Debate: In Quest of an Identity» dans David G. HAGLUND (dir.), *op. cit.*, pp. 21-44.

21. L'auteur résume en partie ses idées dans Thomas G. WEISS et Laura S. HAYES HOLGATE, «Opportunities and Obstacles for Collective Security After the Cold War», dans David DEWITT *et al.*, *op. cit.*, pp. 258-283.

Si les conditions sont plus propices qu'elles ne l'ont jamais été dans l'histoire récente²², la création d'un véritable système de sécurité collective apparaît hautement improbable, comme le reconnaissent explicitement Weiss et ses collaborateurs. Trop d'obstacles, liés au maintien de la souveraineté et à la prédominance de l'État dans la hiérarchie des acteurs internationaux, s'y opposent. L'auteur reconnaît également la nécessité de repenser l'idée pour l'adapter au contexte de l'après-guerre froide, alors que les menaces à la paix et la sécurité ne sont plus uniquement le fait de l'action des États. Le concept a toutefois, selon Weiss, une utilité heuristique, alors qu'il sert de guide dans la recherche sur les méthodes et les approches pour maintenir la paix et la sécurité internationales²³. Ainsi, même si le système lui-même reste inapplicable, certaines de ses composantes peuvent être mises en application pour renforcer la capacité des Nations Unies à faire face aux menaces à la paix internationale, notamment en matière de diffusion de l'information, de prise de décision, de gestion ou de planification²⁴.

Même sous une forme aussi diluée, la sécurité collective n'en demeure pas moins l'objet de vives critiques²⁵. Quelles que soient les réformes entreprises à l'ONU, les États continueront de considérer une intervention pour contrer une agression en fonction de leurs intérêts et non en vertu de principes abstraits. Par exemple, si l'on peut toujours espérer secouer un tant soit peu l'indifférence qui caractérise généralement l'attitude de la communauté internationale face à la grande majorité des conflits, on peut difficilement demander à un État d'intervenir si l'agresseur est un allié ou si la victime est un rival. De même, la décision d'intervenir devient encore plus délicate si cet agresseur est une grande puissance.

Pour contourner ce problème, Weiss, comme de nombreux autres auteurs avant lui, abandonne les règles d'automatisme et d'universalité de la réaction face à une agression. Cette soustraction entraîne, inévitablement, la dénaturation du concept et, au-delà de sa fonction «d'idéal-type», on peut s'interroger sur son utilité. En quoi ce système de sécurité se distingue-t-il de la notion de «régime de sécurité» ou, dans la mesure où les prescriptions de la Charte de l'ONU ne servent qu'à légitimer certaines actions soigneusement choisies par les puissances dominantes, de celle «d'équilibre des puissances» ?

L'étude entreprise sous la direction de Weiss a donc le mérite de faire le point sur un projet qui suscite, dans la vague «d'euphorie» suivant la fin de la guerre froide, un grand intérêt et de profonds espoirs parmi les chercheurs. Le fait est, cependant, que les conclusions sont si nuancées et les propositions viables si minces, que l'on voit mal cet engouement survivre au ressac de «l'hystérie».

22. *Ibid.*, p. 264.

23. Leon GORDENKER and Thomas G. WEISS, «Whither Collective Security? An Unsettled Idea in a Changing World», dans Thomas G. WEISS (dir.), *op. cit.*, pp. 209-219.

24. Thomas G. WEISS et Laura S. HAYES HOLGATE, *op. cit.*, pp. 271-278.

25. Pour une critique incisive du concept, voir Richard K. BETTS, «Systems for Peace or Causes of War?», *Collective Security, Arms Control and the New Europe*, *International Security*, 17(1), été 1992, pp. 5-43.

Conclusion : De l'hystérie à la discipline théorique

À quelques exceptions près, les ouvrages étudiés ici n'apportent guère d'idées nouvelles. Si on constate l'existence de problèmes nouveaux, les solutions sont encore largement inspirées du passé, comme en témoigne le retour en usage du concept de sécurité collective. On ne distingue encore que très mal les fondements de la stabilité et de l'ordre international (s'il doit y en avoir un) de l'après-guerre froide.

La tâche est lourde pour les chercheurs et les innovations réellement utiles et pertinentes mettront inévitablement du temps à émerger et, surtout, à être reconnues comme telles. Les décideurs et les chercheurs confrontés, il y a quarante ans, à ce phénomène curieux et nouveau qu'était la « guerre froide », avaient à tout le moins l'avantage de disposer d'outils conceptuels bien adaptés, malgré la nouveauté de la situation. Les concepts connexes, tels que « dissuasion », « équilibre de la terreur » ou « guerre limitée » ont malgré tout mis du temps à émerger. Le défi politique et conceptuel de l'après-guerre froide est certainement encore plus grand, alors que plusieurs aspects de l'objet d'étude échappent aux approches traditionnelles.

L'utilisation des théories développées au cours de la guerre froide n'est pas à proscrire, au contraire. Malgré les critiques formulées à l'égard du concept de sécurité collective, plusieurs d'entre elles continuent de révéler leur richesse et leur utilité. Loin de conduire à une condamnation des efforts menés au cours des dernières décennies, la recherche actuelle doit plutôt s'en inspirer et s'astreindre à une grande discipline dans la recherche de nouveaux axes théoriques. La remise en question des paradigmes dominants et l'élaboration d'approches originales découlent non seulement d'observations nouvelles et d'un questionnement des idées reçues, mais aussi d'une habileté à bien identifier ce qui doit être rejeté et ce qui doit être conservé.